

## NOTICE PRODUIT

## Acouflex® PC 3

Sous couche acoustique pour parquets à coller sur sol chauffant

## INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Acouflex® PC3 est une sous-couche acoustique et résistante avec évidements oblongs destinés à l'application de la colle Sika® Adheflex® Parquet pour le collage direct au sol de parquets.

## DOMAINES D'APPLICATION

- Sur sol chauffant, eau chaude basse température (inférieure à + 40 °C, fabriqués après 1990).
- En neuf et rénovation, dans tous locaux non humides permettant la pose de parquet dont le classement UPEC est défini dans l'article 4 du DTU 51.2 P1-1 « Parquets collés ».
- Cas des revêtements de sols stratifiés et parquets destinés à la pose flottante: nous consulter.

## DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Granulés de liège agglomérés
Conditionnement	Plaque de 0,50 m x 1,00 m (largeur x longueur), en carton de 24 plaques, soit 12 m <sup>2</sup> environ.
Aspect / Couleur	Beige
Durée de Conservation	24 mois dans les conditions de stockage citées ci-dessous.
Conditions de Stockage	De + 10 °C à + 35 °C dans un local sec en emballage d'origine bien fermé.
Dimensions	Dimensions des évidements: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Largeur : 15 mm.</li> <li>▪ Longueur : 125 mm.</li> <li>▪ Entraxe : 100 mm</li> <li>▪ Orientation : sens longueur de la plaque</li> </ul>
Épaisseur	3 mm
Masse Surfacique	270 ± 20 g / m <sup>2</sup>

## INFORMATIONS TECHNIQUES

## CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Application facile,
- Convient sur sol chauffant,
- Excellente isolation acoustique au bruit de choc,
- Adaptée aux parquets massifs ou contrecollés usinés rainures et languettes en pose à l'anglaise dont la résistance thermique est inférieure à 0,08 m<sup>2</sup>.°K / W.

## AGRÈMENTS / NORMES

- Tenue au caisson climatiseur selon NFB 54-008 : rapport CTBA N° 97/MPX-L/805/357
- Isolation acoustique au bruit de choc : rapport d'essai N° 00A665 - ΔLw = 17 dB

Conductivité thermique	0,060 W/m.K
Température de Service	- 10 °C à + 70 °C

## RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Consommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous couche : même surface que celle du parquet à coller.</li> <li>▪ Colle : 1 cartouche env. de 300 ml Sika® Adheflex® Parquet en cordon de 6 mm par m<sup>2</sup> d'Acouflex® PC3.</li> </ul>
Température de l'Air Ambiant	Respecter les prescriptions du DTU 51.2 « Parquets collés »
Température du Support	Respecter les prescriptions du DTU 51.2 « Parquets collés »
Humidité du Support	Respecter les prescriptions du DTU 51.2 « Parquets collés »

## INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

- Les supports doivent être cohésifs, sains et propres.
  - Béton et chape à base de liants hydrauliques, conformes au DTU 51.2.
  - Planchers en bois ou panneaux dérivés de bois, conformes au DTU 51.2 et DTU 51.3.
  - Anciens revêtements de sols plastiques et autres supports : essais préalables.
  - Les supports doivent être plans, le défaut de planéité ne doit pas être supérieur à :
    - 1 mm de flèche maximale au réglet de 20 cm,
    - 5 mm de flèche maximale sous la règle de 2 m.
  - Les supports doivent présenter une cohésion suffisante pour reprendre les contraintes exercées par l'élément qui va être collé.
  - L'humidité des supports en mortier ou en béton doit être inférieure à 1,5 %, la température des locaux doit être supérieure à + 15 °C et l'hygrométrie doit être comprise entre 45 % et 65 %.
  - La surface des mortiers, enduits et du béton doit présenter un aspect fin, lisse, régulier mais non glacé, et être absorbante pour favoriser l'accrochage de la colle.
  - Les supports doivent être exempts de particules non ou peu adhérentes, de traces de graisse, de peinture, de laitance, d'ancienne colle ou produits pouvant nuire à l'adhérence de la colle Sika® Adheflex® Parquet.
  - **Type de parquet :**
    - lames de parquet à chants profilés (rainures et languettes) massifs ou contrecollés définis dans le DTU 51.2.
    - autres éléments de parquet et revêtement de sols stratifiés : nous consulter.
- La conformité du parquet aux normes et sa durabilité doivent être garanties par le fabricant. Respecter les prescriptions du DTU 51.2.

### PRÉPARATION DU SUPPORT

- Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en température de l'installation de chauffage et son maintien pendant au moins trois semaines avant la pose du parquet. Le chauffage doit toutefois être interrompu 48 heures avant l'application de l'enduit de lissage ou de la colle.
- Araser toutes parties saillantes, poncer, ragréer, si nécessaire, avec un enduit adapté à base de liant hy-

draulique. Laisser sécher complètement le ragréage et s'assurer de la bonne adhérence de la colle.

- Dépoussiérer soigneusement les supports par aspiration.

### MÉTHODE D'APPLICATION / OUTILS

- Déposer la sous couche Acouflex® PC3 sur la surface à revêtir de parquet.
- Les plaques doivent être coupées au cutter au niveau des murs, des montants d' huisseries ou des plinthes, si ces dernières sont déjà en place et ce, sans contact ni remontée, en conservant ainsi un jeu périphérique adapté (DTU 51.2).
- Les plaques seront posées au sol avec un jeu de 1 mm sur toute la longueur du local, de telle façon que les évidements soient perpendiculaires au sens longueur des lames en pose à l'anglaise.
- Couper au cutter la partie inutile de la dernière plaque de la rangée, sans laisser de remontée.
- Les plaques ainsi posées forment la surface de pose du parquet sur laquelle la circulation sur la sous couche nue sera limitée pour éviter toute altération.
- Appliquer la colle Sika® Adheflex® Parquet (voir notice produit) dans chaque évidement avec la buse, en cordon de 6 mm de diamètre.
- Poser le parquet en avançant ou en reculant sur la sous couche et contrôler au fur et à mesure le bon contact avec la colle avant qu'elle ne forme une peau.
- Une mise en charge des lames de planéité irrégulière peut être réalisée avec, par exemple, un paquet de lames pour obtenir un bon contact avec la colle et ce jusqu'au séchage complet.

### Remise en service

- Laisser sécher jusqu'à polymérisation complète de la colle :
  - 24 heures à + 23 °C avant ouverture à la circulation occasionnelle.
  - 48 heures à + 23 °C avant mise en service ou ponçage du parquet et application de la finition.
- Le chauffage ne doit être progressivement remis en service qu'une semaine au moins après la pose du parquet.

## LIMITATIONS

La sous-couche Acouflex® PC3 n'est pas adaptée pour la pose de parquets :

- A chants plats.

- Autre qu'à l'anglaise.
- Susceptibles de présenter une flèche sous charge pouvant altérer sa tenue.
- En locaux humides et supports pouvant être exposés à l'humidité.
- Ne pas exposer le collage aux contraintes mécaniques pendant le séchage de la colle.
- Éviter le passage prolongé et fréquent sur les lames venant d'être collées.

## VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

## RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

## ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Ce produit est un article au sens de l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances qui sont susceptibles d'être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données de sécurité conforme à l'article 31 du même règlement n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport ou l'utilisation de ce produit. Pour une utilisation en toute sécurité, les instructions sont données dans cette notice produit. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) comme indiqué à l'annexe XIV du règlement REACH ou sur la liste candidate publiée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) à une concentration supérieure à 0,1 % (m/m).

### RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

## INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

**SIKA FRANCE S.A.S.**  
84 rue Edouard Vaillant  
93350 LE BOURGET  
FRANCE  
Tél.: 01 49 92 80 00  
Fax: 01 49 92 85 88  
www.sika.fr

**Notice Produit**  
Acouflex® PC 3  
Juillet 2018, Version 01.02  
020512082000000007